

académie
Bordeaux



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Pyrénées-Atlantiques
éducation
nationale



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pau, le 19 janvier 2016

Le directeur académique des services de
l'éducation nationale
à
monsieur le directeur
Zoo d'Asson
6 chemin Brouquet
64800 ASSON

Comité de pilotage
éducation artistique et culturelle

Dossier suivi par
Pierre SÉGURA
Sylvie CUCULOU
Conseillers techniques
Sandra OLIVAN
Coordonnatrice

Pôle vie de l'élève

Isabelle COENE
Chef de pôle

Céline JEROME
Gestionnaire

Téléphone
05 59 82 22 00 poste 4601

Mail : ce.ia64-cult@ac-bordeaux.fr

2, place d'Espagne
64038 Pau Cedex

Objet: habilitation définitive

Monsieur le directeur,

Suite à une commission de validation conjointe DSDEN / Canopé / conseil départemental, votre structure a reçu une habilitation provisoire pour intervenir auprès des scolaires en juin 2013.

En juin 2015, deux enseignants du CREST (centre de ressources pour l'enseignement des sciences et de la technologie) vous ont rendu visite et ont pu constater la qualité de vos interventions auprès d'un groupe d'élèves.

En conséquence, votre habilitation est confirmée. Elle est valable pour les quatre années scolaires à venir (jusqu'en juillet 2019).

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de l'éducation nationale

Pierre BARRIERE